

DOSSIER COMMUNICATION

PRESENTATION DE L'APPLICATION JOURNAUX DES UNITES DE 1914-1918 DU SITE INTERNET « MEMOIRE DES HOMMES »

INAUGUREE LE MERCREDI 5 NOVEMBRE 2008
PAR
MONSIEUR JEAN-MARIE BOCKEL
SECRETARE D'ETAT AUX ANCIENS COMBATTANTS

<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr>

Contacts :

Chefs de projet :

**Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives
Bureau de la politique des archives et des bibliothèques
Laurent Veyssière : tél. 01 44 42 12 86**

**Service historique de la Défense
Département des innovations technologiques
et des entrées par voie extraordinaire
Michel Roucaud : tel. 01 41 93 21 06**

SOMMAIRE

1. **Inauguration de la mise en ligne des journaux des marches et opérations des unités engagées dans la Première Guerre mondiale**
2. **Le site Mémoire des hommes**

1. Inauguration de la mise en ligne des journaux des marches et opérations des unités engagées dans la Première Guerre mondiale

À l'occasion du 90^e anniversaire de l'Armistice le 11 novembre 2008, l'ensemble des journaux des marches et opérations de la Première Guerre mondiale, représentant 3,3 millions de pages, sera mis en ligne sur Internet. L'opération de numérisation, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives et le Service historique de la Défense, est en cours depuis janvier.

Témoignages quotidiens de l'activité des unités de l'armée de Terre, les journaux des marches et opérations (J.M.O.) rédigés pendant la guerre de 1914-1918 sont conservés au Service historique de la Défense à Vincennes, où ils sont communiqués au public. La Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives, en lien avec le Service historique de la Défense, a décidé de numériser l'ensemble de ces J.M.O. ainsi que des documents équivalents pour l'armée de l'Air et la Marine en vue de la composition d'une banque d'images et de la réalisation d'une application de navigation, de recherche et de consultation sur Internet. L'objectif est de faciliter et d'étendre à un large public l'accès à ce fonds d'archives et ainsi de contribuer activement à la mémoire du premier conflit mondial, en complément des fiches des « morts pour la France » mises en ligne sur le site Mémoire des hommes¹.

Les journaux des marches et opérations : une source irremplaçable pour les chercheurs

C'est par l'instruction du 5 décembre 1874 que le général Ernest de Cissey, vice-président du Conseil et deuxième ministre de la Guerre dans l'histoire de la III^e République, décide de l'établissement des journaux de marche. D'après cette instruction, les journaux doivent relater les événements vécus par chaque état-major et corps de troupe au cours de la campagne entreprise, sans commentaires ni appréciations personnelles. Chaque jour sont notifiés les faits, combats ou reconnaissances, accompagnés des buts recherchés, de la position des troupes et des résultats obtenus. Sont aussi indiqués la composition du corps, les itinéraires suivis, les emplacements des camps ou des cantonnements. Une certaine uniformité est visible dans la présentation même des journaux, car les cahiers ont souvent un format identique, la date est toujours portée dans la marge, les récits sont objectifs et sobres. En guise de pièces justificatives et pour illustrer le récit, le chercheur trouve parfois, joints au journal, des cartes, des ordres, des croquis d'observation ou des photographies. Les J.M.O. peuvent quelquefois permettre de retrouver la trace d'un combattant, lorsque les mentions de pertes éprouvées, de citations, de promotions et de mutations sont nominatives ou accompagnées d'états nominatifs. Mais, même si ces mentions personnelles ne sont pas systématiques, il s'agit d'une source unique sur le contexte entourant la vie sur le front et la mort de centaines de milliers d'individus.

¹ www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr

Conservée à Vincennes dans la sous-série 26 N, la collection des journaux des marches et opérations des unités de l'armée de Terre qui ont combattu pendant la Première Guerre mondiale représente un ensemble de 1370 cartons. Ceux-ci sont un complément essentiel aux archives administratives des régiments qui sont assez lacunaires. Le mode de classement des J.M.O. suit deux grandes divisions. Un premier groupe rassemble les journaux des grandes unités : grands quartiers-généraux, groupes d'armées, armées, corps d'armée, divisions et brigades. Les journaux des corps de troupes sont classés dans un deuxième ensemble, par arme : infanterie, cavalerie, artillerie, génie, train des équipages. Si le 2 août 1914, jour de la mobilisation en France, marque le plus souvent le commencement de la rédaction des J.M.O., l'armistice conclu le 11 novembre 1918 n'en représente généralement pas l'épilogue. En effet, bien qu'il soit mis fin aux combats à cette date, les régiments ne sont pas sans rester actifs dans les mois qui suivent et certains récits courent jusqu'à l'occupation de la Rhénanie par les troupes françaises dans les années 1920.

À ces archives de l'armée de Terre viennent s'ajouter les documents conservés dans les départements de la Marine et de l'armée de l'Air. Les journaux de bord et de navigation pour la Marine, et les carnets de comptabilité en campagne, rapports d'ascensions, carnets de missions et registres de vol de l'aéronautique militaire (les journaux des marches de l'aéronautique versés au Service historique de l'Air ont été détruits au cours de la Seconde Guerre mondiale) documentent de manière comparable l'action quotidienne des unités et des bâtiments.

Présentation matérielle des documents

Dans ce cadre, il a décidé de faire **numériser** les archives des unités engagées dans la Première Guerre mondiale pour la composition d'une banque d'images et de faire réaliser une application de type web de consultation, de navigation et de recherche pour l'exploitation de cette banque.

Cette opération vise à rendre possible la consultation en ligne, à l'occasion du 90^e anniversaire de l'Armistice, le 11 novembre 2008, de l'ensemble de ces archives numérisées. Celles-ci proviennent de trois départements du SHD et correspondent donc à trois ensembles distincts :

- le département de **l'armée de Terre** conserve un peu plus de 18 000 journaux des marches et opérations, sous forme de registres, émanant de la plupart des unités de l'armée de Terre, ainsi que de certaines unités de la gendarmerie (sous-série 26 N, environ **1 500 000 pages**) ;
- le département de **l'armée de l'Air**, héritier des documents de l'aéronautique militaire, conserve des carnets de comptabilité en campagne, des rapports techniques d'ascension, des carnets de mission et registres de vol ainsi que des comptes rendus d'opérations (série A, environ **300 000 pages**) ;
- le département de la **Marine** conserve les journaux de bord et de navigation et quelques documents assimilés comme les registres d'inscription des signaux et les carnets de correspondance, des bâtiments de la Flotte principale (sous-série SSY, environ **1 500 000 pages**).

L'ensemble des archives numérisées est d'environ **3 300 000 pages**.

Ces archives, de différents formats,

- A5 : journaux des marches de l'armée de Terre et journaux de bord de la Marine, voire beaucoup plus rarement A4.
- A4 environ (souvent dépassé de quelques centimètres) pour les archives de l'aéronautique militaire autres que les carnets de comptabilité en campagne, les feuilles volantes qui composent quelques dossiers annexes, avec présence parfois de feuillets beaucoup plus petits.
- A3, voire A3+, pour les carnets de comptabilité en campagne et les cartes et schémas annexés aux J.M.O. Il est possible de trouver des photographies en petit nombre.

Les feuillets sont en général de 70-80 grammes, certains sont des papiers pelures. Différentes encres peuvent être utilisées : noires, bleues, de ronéotype, ainsi que des crayons à papier.

Une opération de numérisation d'envergure

Ce sont ainsi près de 3 300 000 pages qu'il s'agit de numériser. L'opération est effectuée au sein du Service historique de la Défense à Vincennes par la société SAFIG. Deux équipes d'opérateurs se relaient depuis janvier 2008, cinq jours sur sept et quatorze heures par jour, pour numériser l'ensemble du fonds. Les prises de vue, qui sont opérées en couleur pour les cartes et schémas qui le nécessitent, se font par double page et sont enregistrées sous format JPEG (pour la consultation) et TIFF (pour la conservation) en 300 dpi, la numérisation offrant des conditions de qualité optimale pour un archivage pérenne des données. Les vues numérisées sont ensuite contrôlées par la société DIADEIS qui est chargée de valider l'intégrité et la qualité des images. La banque d'image validée est ensuite mise à la disposition de la société AJLSM qui élabore l'application web de recherche et de consultation à partir de son outil PLEADE. Cette base sera ensuite transmise à la société JOUVE, chargée d'assurer l'hébergement.

Cette application web permettra une consultation de la banque d'images selon deux types de recherche. Une recherche verticale permettra d'accéder à un journal précis. L'accès au document se fera soit par la saisie directe de la cote du journal, soit par la navigation dans l'inventaire des unités, soit par l'utilisation d'une recherche en plein texte dans l'inventaire. L'application développera également une recherche horizontale permettant une navigation à l'intérieur de chaque journal, notamment l'accès rapide au mois recherché. La double page du document sera affichée à l'écran et une fonction de zoom sera disponible. Il sera également possible d'imprimer les vues. Dans tous les cas, la connaissance de l'unité dans laquelle a combattu l'individu auquel s'intéressera l'internaute sera toujours indispensable. À moins que sa curiosité ne l'entraîne au hasard de ces milliers de pages qui sont autant de traces de l'activité des états-majors comme de la vie quotidienne des Poilus dans les tranchées.

2. Le site Mémoire des hommes

Le site Mémoire des hommes a été inauguré par le secrétaire d'état à la défense et aux anciens combattants, Monsieur Hamlaoui Mékachera, le 5 novembre 2003. Ce Mémorial électronique unique en Europe met les nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de la Mémoire. Réalisé par la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives du ministère de la Défense, ce service public en ligne permet de visualiser soit les fiches originales conservées dans les fonds d'archives, soit la retranscription des renseignements qui y sont inscrits.

Ce site Internet, l'un des plus importants au monde, représente aujourd'hui un service gratuit à destination du grand public, des scientifiques, des généalogistes, mais également d'autres institutions françaises et étrangères.

Ce site a été initié par la mise en ligne d'une base de données de 1 300 000 fiches numérisées, établies au lendemain de la Première Guerre mondiale, portant le nom des soldats ayant obtenu la mention « Mort pour la France ».

Actuellement, Mémoire des hommes permet l'accès à des informations individuelles portant sur près de **1 500 000 soldats français** « **Morts pour la France** » au cours de la **Première Guerre mondiale**, de la **Guerre d'Indochine**, de la **Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie**, ainsi que les **Fusillés du Mont Valérien** lors de la **Seconde Guerre mondiale**. Ce site permet également de consulter les fiches individuelles des combattants de l'aéronautique au cours du premier conflit mondial.

Son développement au cours des cinq dernières années s'inscrit dans la volonté gouvernementale de faciliter l'accès des citoyens à l'information au moyen des nouvelles technologies de communication. Il permet la consultation à distance d'archives, auparavant consultables uniquement dans les salles de lecture du Service historique de la défense, à Vincennes et à Caen. En outre, ces opérations d'envergure permettent également de sauvegarder ces archives des dommages causés par leur manipulation.

Les journaux des marches et opérations seront consultables par les internautes à partir du 11 novembre 2008. L'ensemble des 3 300 000 de pages pour les trois armées sera définitivement en ligne pour la fin du mois de novembre 2008.

Le site évoquera, d'ici à la fin de l'année 2009, près de 2 millions de combattants tués au cours des conflits du XX^e siècle bénéficiant de la mention « Mort pour la France » : au cours des prochains mois, les fiches individuelles des **combattants français tués au cours de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre de Corée** et ayant obtenu la mention « Mort pour la France » ainsi que celles des **soldats français morts lors des opérations extérieures (OPEX)** seront mises en ligne.

Nom du document : com
Répertoire : C:\Documents and Settings\erochefort\Bureau
Modèle : C:\Documents and Settings\erochefort\Application
Data\Microsoft\Modèles\Normal.dot
Titre : Votre texte ici...
Sujet :
Auteur : ilic_p
Mots clés :
Commentaires :
Date de création : 08/11/2008 13:37:00
N° de révision : 6
Dernier enregistr. le : 08/11/2008 13:56:00
Dernier enregistrement par : erochefort
Temps total d'édition :20 Minutes
Dernière impression sur : 08/11/2008 13:57:00
Tel qu'à la dernière impression
Nombre de pages : 8
Nombre de mots : 1 963 (approx.)
Nombre de caractères : 10 797 (approx.)